

# Chronique sur les professions en éducation

## Agir dans un monde scolaire incertain

Jean-Paul PAYET  
Université de Genève



### Introduction

Quelle conception de l'égalité oriente l'action des enseignants? Ce court article entend montrer que, dans l'école actuelle, plusieurs cadres philosophiques et politiques définissant l'égalité entrent en concurrence. Il en présente les éléments principaux et s'interroge sur les conséquences de cette pluralité pour la mise en œuvre d'une école égalitaire.

### Les cadres de référence de l'agir enseignant

L'institution scolaire n'est pas en déclin, elle est devenue hétérogène. Sa doctrine est composite, faite de cadres de référence anciens et d'autres plus récents. Ces différents cadres coexistent et leurs contradictions rendent l'agir enseignant plus complexe qu'auparavant<sup>1</sup>.

Depuis la naissance de l'école dite républicaine, trois cadres de référence majeurs sont apparus successivement, sans être remplacés : l'égalité formelle, l'équité, la reconnaissance. Le premier définit des *élèves* dans une configuration de rupture entre l'école et l'environnement social et familial, le deuxième appréhende des *enfants* dans une continuité entre l'école et cet environnement, le troisième considère des *membres* de groupes dont un trait identitaire a été discrédité par la société.

Selon le premier cadre de référence, l'élève est le matériau d'une école méritocratique, fondée sur le principe de

---

1 Payet, J.-P., Sanchez-Mazas, M., Giuliani, F. et Fernandez, R. (2011). L'agir scolaire entre régulations et incertitudes. Vers une typologie des postures enseignantes de la relation à autrui. *Éducation et sociétés*, 27.

l'égalité formelle. Selon le deuxième, l'enfant est accueilli dans une école ouverte aux singularités, à même de fournir à chacun ce dont il a besoin et ce qu'il recherche pour se réaliser en tant qu'être propre. Cette conception relève d'un principe d'équité. Quant au troisième, où l'élève est défini à partir de ses traits discriminants qui lui confèrent une place différenciée dans une société hiérarchisée, il se rattache à la philosophie politique de la reconnaissance.

Les cadres de référence se traduisent en postures professionnelles qui sont des manières d'aborder et de traiter un problème posé dans l'exercice du métier. L'égalité se traduit dans une posture d'indifférence aux différences, l'équité dans une posture d'individualisation, la reconnaissance dans une posture d'action positive.

## L'indifférence aux différences

Cette posture promet l'égalité par une suspension à l'école des rapports de force inégaux issus de l'environnement. Mais l'indifférence aux différences comporte le risque du mépris des acteurs les plus faibles. Les enseignants tendent à différer les rencontres avec des parents de milieux disqualifiés, ou les mènent de manière à limiter l'intensité du contact et l'engagement des acteurs dans la situation.

Lorsque l'élève échoue, le cadre de l'égalité formelle voudrait que seuls des motifs liés au rôle de l'école et à l'action pédagogique du maître soient avancés. Mais les enseignants expliquent généralement les mauvaises performances scolaires des élèves par le milieu familial. Démission parentale, pauvreté culturelle, carences éducatives, pathologie familiale sont déclinées pour déresponsabiliser l'école et l'enseignant dans la production de l'échec scolaire.

La prégnance ancienne du schème de l'égalité formelle et la longue intériorisation de l'indifférence aux différences dans l'école républicaine gênent la construction d'une réciprocité des perspectives avec des « acteurs faibles »<sup>2</sup>. Les tentatives d'implication de parents de milieux disqualifiés se soldent souvent par des malentendus, voire des ruptures de communication.

---

2 Payet, J.-P., Giuliani, F. et Laforgue, D. (dir.). (2008). *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*. Rennes, France : Presses Universitaires de Rennes.

## L'individualisation

Dans le cas de pratiques fondées sur l'équité, les enseignants ajustent leur intervention en appréciant la situation des personnes. Cette posture peut être déclinée sur un mode normatif ou donner lieu à des pratiques dites réflexives.

Dans une interprétation normative, l'enseignant s'inscrit dans une relation individualisée, mais le traitement qu'il administre à l'élève, ainsi qu'à ses parents, reste standard. L'élève est toujours perçu en termes de conformité ou d'écart à la règle définie dans l'école républicaine. La validité et l'emprise de la norme scolaire ne sont jamais mises en doute.

Dans son versant réflexif, la posture d'individualisation se caractérise par une attitude critique de l'enseignant à l'égard des attentes scolaires. L'enseignant cherche à faire tenir la relation pédagogique en reconstruisant des références communes, ce qui passe ici par des relations fortement singularisées. En cas d'échec, ce mode d'action se réduit à un traitement réservé à des élèves considérés comme différents des autres. Il peut avoir pour effet pervers d'occulter le caractère social des conduites, converties et interprétées dans un registre comportementaliste.

## L'action positive

Là, la notion d'égalité recouvre le droit à un traitement compensant les effets de la discrimination ou répondant de manière différenciée à des besoins particuliers. Fondée sur la prise en charge juridique des droits des minorités culturelles, ethniques, identitaires, religieuses, sexuelles, etc., l'égalité à l'école se traduit en politiques éducatives destinées à affranchir les membres de catégories ciblées de leur position socialement ou culturellement minorisée.

Dans une école habituée à penser sinon le sujet de raison du moins l'apprenant singulier, le rapport à l'autrui collectif est une source de difficultés liée au substrat philosophique traversant l'école dite républicaine. Un autre obstacle à la mise en œuvre de la reconnaissance est son inscription dans un champ de tensions sociales et politiques à partir duquel l'école est interpellée sur des objets où les opinions s'affrontent. Le cadre de la reconnaissance se heurte aussi à une pensée stéréotypée

appliquée aux populations dites « à problèmes » ou « à risque ».

## **L'école plurielle : bricolage ou réflexivité politique?**

Les conceptions de l'égalité – de l'égalité formelle à la reconnaissance en passant par l'équité – qui imprègnent les schèmes d'interprétation et d'action des acteurs de l'école ne s'annulent pas les unes les autres. Face à des situations complexes, émaillées de difficultés et de dilemmes, les enseignants éprouvent les risques d'adoption d'un cadre rigide. Ils peuvent alors choisir de passer d'un cadre de référence à un autre, d'une posture à une autre.

Mais l'école est-elle la somme de bricolages individuels d'enseignants puisant dans une pluralité de cadres selon leurs besoins et leurs personnalités? Non, car en réalité opère un ordre social qui distribue cette pluralité suivant les situations. Les cadres de l'égalité formelle, de l'équité et de la reconnaissance ne traversent pas uniformément l'école. Les postures à disposition des enseignants sont inégalement et socialement distribuées selon les contextes. L'analyse des différenciations sociales de l'agir enseignant interroge les conditions d'une action politique maîtrisant leurs effets pervers.

## **Conclusion**

Ainsi, trois modèles philosophiques et politiques sont en concurrence dans l'école actuelle pour définir l'égalité : l'égalité formelle, l'équité, la reconnaissance. Ils sont porteurs de conceptions différentes de l'élève et orientent l'action de l'enseignant envers celui-ci et son environnement. Cette pluralité de références est source d'opportunités en même temps que d'incertitudes pour les professionnels de l'école. Cependant, ces différents cadres d'action sont mis en œuvre de manière variable selon les contextes sociaux, ce qui présente le risque de nouvelles inégalités.